



La Société des Membres de la Légion d'Honneur distingue deux apprentis

samedi 27 novembre 2021, par [lpe](#)

Créée en 1921, la Société des Membres de la Légion d'Honneur est passée, au fil des années, d'une société d'entraide envers les plus démunis à une société d'engagement avec des causes nationales. Dans cet esprit, elle s'est dotée d'un projet associatif baptisé SMLH 2030 avec quatre objectifs :

- Intervention dans les établissements scolaires et de formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire
- Accompagnement des jeunes méritants
- Accompagnement des candidats à la naturalisation
- Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Dans le cadre de son soutien à la valorisation de l'apprentissage et à la formation professionnelle, la Société des Membres de la Légion d'Honneur décerne un prix aux Apprentis. Parce qu'elle souhaite que l'apprentissage et l'enseignement professionnel ne soient plus considérés comme des filières réservées aux jeunes en situation d'échec, mais bien comme des voies de réussite, débouchant sur des emplois et offrant des perspectives de promotion sociale.

La section de la Vienne décerne ce prix, depuis 2012. Initialement, une dizaine de lauréats étaient récompensés et recevaient 100 €. « *Depuis quelques années, nous avons diminué le nombre de lauréats pour permettre d'augmenter la récompense qui est aujourd'hui de 500 €* », souligne Daniel BONTOUX, président de la section Vienne.

Les apprentis mis à l'honneur reçoivent, en plus de leur prix, un brevet encadré, tout comme leur maître de stage. Les prix ont été, pour la plupart, attribués à des élèves des CFA des métiers et du CFA BTP de Poitiers. « *Nous avons également contacté les Compagnons du devoir pour que, comme les deux centres de formation, ils puissent nous proposer des noms d'apprentis parmi lesquels le jury fait son choix,* continue Daniel BONTOUX. *Composé de membres de notre société et des établissements d'enseignements, le jury récompense les jeunes au regard de leur mérite, respect et motivation dans leur parcours professionnel.* »

Depuis 2020, la SMLH organise, en plus, un prix national - intitulé, cette année, **Prix du centenaire**, en raison de la fondation de la Société en 1921-, auquel la section de la Vienne a présenté deux fois une candidate. Les deux ont été retenues et ont ainsi bénéficié de 500 € supplémentaires.



Deux apprentis de la Vienne à l'honneur

Depuis la création du prix des Apprentis dans la Vienne, une quarantaine de personnes ont été récompensées. Cette année, le choix s'est porté sur Mélanie ARDOUIN et Floran LONGUET.

Agée de 32 ans, **Mélanie ARDOUIN**, a un parcours professionnel un peu atypique. Après un BEP Carrières Sanitaires et Sociales et une dizaine d'années au service des personnes, elle décide de se reconverter dans une formation de CAP plâtrier plaquiste. La construction de sa maison dans laquelle elle s'est investie lui a, en effet, ouvert un autre horizon professionnel. Forte de son CAP, et encouragée par l'entreprise 2PI dans laquelle elle travaille, elle complète sa formation par un CAP menuisier installateur, obtenu cette année. A l'issue de sa formation elle a été embauchée en CDI par son entreprise. Persévérance, courage, volontarisme, dynamisme... autant de qualités qui ont conduit la section de la Vienne à décerner à cette maman de deux enfants le prix des apprentis 2021.

A 21 ans, **Floran LONGUET** a fait de l'automobile sa passion. A 15 ans, il intègre le CFA pour une préparation au CAP Maintenance Véhicules, qu'il complètera deux ans plus tard par le diplôme de la MSEA (Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile).

Apprenti volontaire et sérieux, cette nouvelle formation est un déclic et il prend alors la mesure des possibilités qu'offre ce métier. Il décide donc de préparer un bac professionnel Maintenance Véhicules qu'il obtient en juin 2020 avec mention bien. Cette année, il a enchaîné sur la préparation du titre TEAVA (Technicien Expert Après-Vente Automobile). Son parcours reflète les valeurs de l'apprentissage prônées par la Société des Membres de la Légion d'Honneur : détermination, remise en question de ses compétences afin de les affirmer, volontarisme, disponibilité, solidarité...

A propos :

Dans les terribles affrontements qui marquèrent la Première Guerre mondiale, nombreux furent les simples soldats qui se révélèrent par des actes individuels de courage et reçurent la croix de la Légion d'honneur. Ils constituèrent la grande masse des 175000 décorés militaires recensés. Malheureusement, très vite, beaucoup d'entre eux tombèrent dans le dénuement et parfois la misère. C'est alors que fut créée en 1921 la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur.

Cette association animée par un esprit de solidarité allait permettre aux plus favorisés des décorés de contribuer, par leurs cotisations, leurs dons, voire leurs legs, aux besoins des plus démunis d'entre eux. En 2012, la SMLH a fait évoluer ses statuts pour s'adapter plus largement aux besoins de solidarité de la société. Les bénévoles de la SMLH ont ainsi toute latitude pour soutenir et initier des projets de solidarité et d'entraide au profit de leurs concitoyens, jeunes et anciens, décorés ou non de la Légion d'honneur. Fédérateur des talents et de l'énergie de ses bénévoles, la SMLH s'attache à préserver et renforcer la solidarité inter-générationnelle.

www.smlh.fr

Crédit photo : CD86 : Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Daniel BONTOUX, Président de la section de la Vienne de la Société des Membres de la Légion d'honneur, François RIPALT,

Directeur du Centre de Formation d'Apprentis BTP et Jean-Bernard VANIER, Directeur du Centre de Formation d'Apprentis des Métiers ont remis, le 24 novembre, le prix des Apprentis 2021 à deux lauréats, Mélanie ARDOUIN et Floran LONGUET.